

# L'actualité syndicale CGT

## Mars - Avril 2015

NATIONAL

### Augmentations Salariales

Le résultat est douloureux pour la majorité des salariés. La compensation par une plus grande enveloppe de primes ne dure pas très longtemps pour ceux qui en ont une quand elle se situe sous les 1000€ après une année d'efforts continus. Au moins ce n'est pas nous qui vidons les caisses. D'ailleurs elles ne le sont pas ! Il y a aussi des bonnes nouvelles ! Mais pas pour tous...

### CP, RTTE, jour férié

Cette année, la Direction semble avoir imposé un RTTE le 14 Août dans tous les établissements. La manœuvre est claire : en fixant ce RTT à la fin d'une probable (et parfois imposée) semaine de congés, elle pense que le samedi 15 Aout, férié, ne donnera pas droit à un jour de congé supplémentaire. Notre lecture de la loi est différente : un CP posé n'importe quel jour de la semaine qui précède un samedi férié n'est pas décompté.

En conclusion, durant la semaine du 15 Aout, on ne pourra vous décompter **que 3 jours de CP au maximum**, en plus du RTTE. La CGT va s'assurer dès maintenant en CCE que cette règle sera bien appliquée.

### Prime de participation

Mauvaise nouvelle à la lecture du projet de bilan social : le montant global de la réserve de participation en 2014 est de 0€. **Donc aucune prime à attendre hélas de ce côté là !**

### Filialisation de la BU Régions

Prochaine étape fin Avril : réunion de la Direction avec les Organisations Syndicales pour commencer à élaborer l'accord de reconnaissance de l'UES. Date annoncée pour la filialisation : 1<sup>er</sup> juin 2015. Les élus CGT n'ont pas voulu signé un blanc-seing sur ce sujet lors de la réunion du CCE de décembre et ont été les seuls à s'abstenir, ne connaissant pas les contours et les finalités du projet.

**La CGT observe et analyse avec la plus grande vigilance ce projet.**  
**Notre priorité : préserver l'emploi et les intérêts des salarié-e-s**